



LA LETTRE

Lettre d'information officielle de l'HNDL - Lourdes



Portons le sourire de Marie

Lors de la troisième apparition le 18 février 1858, à Bernadette qui lui demande une nouvelle fois son nom, Marie sourit et répond « *Ce n'est pas nécessaire* ».

Le 15 septembre 2008, à Lourdes, le Pape Benoît XVI évoque aussi le sourire de Marie :

« En cette manifestation toute simple de tendresse qu'est un sourire, nous saisissons que notre seule richesse est l'amour que Dieu nous porte et qui passe par le cœur de celle qui est devenue notre Mère. Quêter ce sourire, c'est d'abord cueillir la gratuité de l'amour ; c'est aussi savoir provoquer ce sourire par notre effort pour vivre selon la Parole de son Fils bien-aimé, tout comme un enfant cherche à faire naître le sourire de sa mère en faisant ce qui lui plaît ».

Il ajoute : « *Le sourire de Marie est une source d'eau vive* ».

Il termine : « *Le service de charité que vous rendez est un service marial. Marie vous confie son sourire, pour que vous deveniez vous-mêmes, dans la fidélité à son Fils, source d'eau vive. Ce que vous faites, vous le faites au nom de l'Église, dont Marie est l'image la plus pure. Puissiez-vous porter son sourire à tous !* »

Dans une période, où toute restriction génère assez vite l'incompréhension, l'énervement, voire la colère, où l'autorité est bien souvent contestée, et où beaucoup jugent sans savoir et condamnent sans appel ...

Le recours au simple sourire peut sembler dérisoire.

Et pourtant, notre mission d'accueil nous y engage.

Porter le sourire de Marie pour un hospitalier, c'est écouter l'autre, ouvrir son cœur et témoigner de sa foi.

Alors que la saison 2021 se termine, nettement mieux qu'elle n'a commencé et que la saison 2022 paraît prometteuse, je vous souhaite un très bel hiver. Poursuivons notre mission d'hospitalier chez nous, soyons des « missionnaires », c'est-à-dire des « envoyés », portons le sourire de Marie.

Prenez soin de vous.

Avec l'assurance de mon amitié et de mon total dévouement.

Daniel PEZET

Président de l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes



Quelques informations

1) Accueil de deux nouveaux bus



Le 22 juillet 2021, l'HNDL a organisé une manifestation pour marquer dignement la réception de notre troisième Bus Citaro Mercedes ainsi que notre minibus Jumpy Citroën.

En présence du Maire de Lourdes, du Recteur et de nombreux invités, elle avait essentiellement pour but de remercier les généreux donateurs.



2) Départ de Mgr Xavier d'Arodes

Monseigneur Xavier d'Arodes, vice-Recteur de notre Sanctuaire a quitté Lourdes cet été et a rejoint Toulouse.

Avant son départ, le mercredi 11 août 2021, nous l'avons invité à présider la messe HNDL dans la chapelle Saint-Joseph.

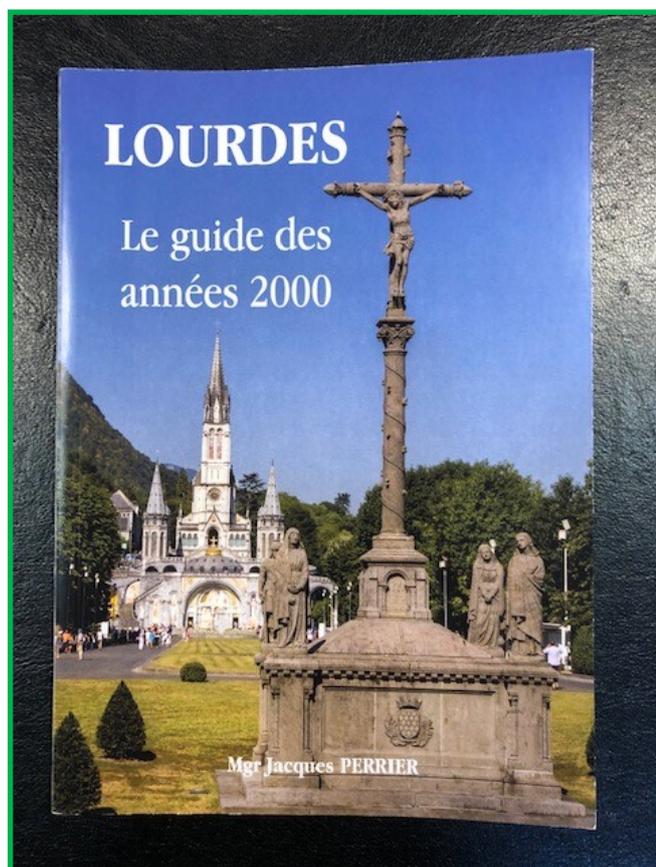


Puis dans les jardins du foyer, ce fut le temps des discours et des cadeaux.



Avec émotion, nous avons rappelé qu'il avait toujours été pour notre Hospitalité un ami sincère, bienveillant, à l'écoute, animé par une forte humanité, une vive intelligence de la société et du monde.

Quelques informations



Mgr Jacques Perrier vient d'écrire un nouveau livre:

"Lourdes, le guide des années 2000"

(uniquement en français à ce jour).

Il est destiné aux pèlerins qui viennent régulièrement à Lourdes.

Ce guide fourmille de détails, de récits, de paroles. Il permet de comprendre le présent à la lumière du passé.

Préface de Mgr Olivier Ribadeau-Dumas

Disponible à la librairie de la Grotte (18,90 €)

Par correspondance chez l'auteur:

Maison diocésaine, 15 rue Eugène Varlin
87110 Limoges

Deux nouveaux chapelains dans notre Sanctuaire

Don Jean-Xavier Salefran, chargé de la coordination de la liturgie, est devenu notre vice-recteur le 1er octobre.

Son successeur pour la liturgie, a rejoint le Sanctuaire, il s'agit du **Père Denis Tosser**.

Il arrive d'Angers.



Don Maxence Bertrand succède à Don Pascal Boulic, en charge de la Pastorale des jeunes, parti à Mulhouse.

Il était auparavant dans la communauté Saint-Martin de Vouvray.



Notre HISTOIRE

Les transferts entre la gare et l'aéroport
et les accueils Notre-Dame, Saint-Frai et Salus (Unitalsi)

La présence de malades, complément indispensable des pèlerinages

Le Pèlerinage National, organisé par les Pères assomptionnistes a conduit très tôt vers Lourdes des pèlerinages avec malades. En 1880, le huitième pèlerinage national comprend 4 600 pèlerins avec près de 1000 malades, dont environ la moitié transportés et hébergés gratuitement.

Les Annales de Lourdes, parlant de l'année 1880, indiquent « *Au lieu de trains de pèlerins valides, renfermant de temps à autre des groupes de malades voici à présent des arrivées régulières de malades à chaque pèlerinage un peu important ... Le pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes a subi surtout depuis trois ans une de ses transformations les plus grandes et les plus touchantes ... cette année un pèlerinage n'eut pas paru complet sans les malades qui en sont devenus d'une manière générale le complément indispensable et les joyaux (1)* »

L'évidente nécessité d'une hospitalité permanente

Dans le chapitre « Naissance de l'Hospitalité », André Rebsomen (1) écrit encore : « *L'heure est enfin venue d'organiser ces groupes de plus en plus nombreux d'infirmités, de leur donner au moment voulu des bras vigoureux pour les porter, des aides empressés pour les baigner dans l'eau miraculeuse, des assistants prêts à soulager leur corps et leur âme, et de ne pas laisser ces secours à l'improvisation.* »

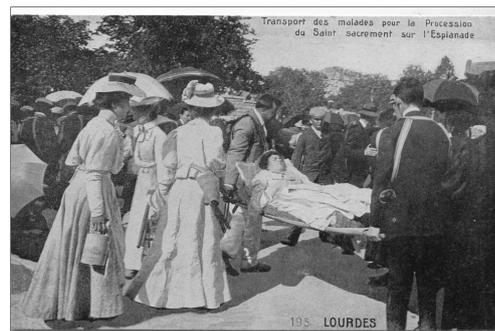
Le transport de ces malades de la gare de Lourdes, ouverte en 1866, à leurs lieux d'accueil est devenu rapidement une préoccupation majeure. La première pierre de l'Hôpital Notre-Dame des Douleurs, devenu Accueil Saint-Frai fut bénite et posée le 6 avril 1874 et en 1878, 300 malades du Pèlerinage National furent installés dans la partie construite de cet édifice. D'autres lieux d'accueil plus modestes ont existé de manière temporaire dans le domaine de la Grotte et il a fallu attendre 1910 pour que soit inauguré, entre le Gave et l'Esplanade, le nouvel Asile Notre-Dame de Lourdes renommé depuis Accueil Notre-Dame et transféré sur la rive droite du Gave.

L'époque héroïque de 1885 à 1910 environ

Au début, les brancards étaient portés à bout de bras et à l'aide de bretelles. Deux hommes solides pouvaient ainsi, dans une matinée, faire trois voyages de la gare à la Grotte en traversant toute la ville puisque le boulevard (de la Grotte) n'existait pas. On employait aussi des voitures tirées à bras.



Puis, en 1885, on a eu l'idée d'employer des breaks : on pouvait y placer trois brancards posés sur les dossiers. Les malades étaient moins secoués, transportés plus rapidement et les brancardiers soulagés. On louait chevaux et cochers pour la journée. Une bâche préservait du soleil et de la pluie (2).



Premières voitures automobiles et tramway (1908-1932)

En 1908, une voiture automobile découverte est mise en service. Conçue comme un char à bancs, elle pouvait transporter une quinzaine de malades assis et une dizaine de brancards. La carrosserie a été exécutée par M. Pouyeto, dans les ateliers de l'Oeuvre de la Grotte.

Dans la même période ont été utilisées des remorques sur rail, attelées au tramway électrique de la ville qui a débuté son activité en 1900 et qui fut employé jusqu'au 15 mai 1932, date à laquelle les trams cessèrent de fonctionner ... Moins de secousses. Un quai de chargement/déchargement avait été aménagé à l'hôpital de N-D des Douleurs.

1ère génération de fourgons couverts.

Puis ce fut l'introduction dans l'entre-deux-guerres, de voitures couvertes, les « fourgons » de plus en plus grands et modernes. Le premier dans lequel j'ai servi en 1955, avait été fabriqué avant la seconde guerre mondiale. Les ouvertures de côté étaient simplement équipées de rideaux pour protéger des intempéries. Les brancards étaient introduits par un des côtés par des brancardiers placés aux pieds et à la tête du brancard. Le fourgonnier prenait le brancard, bien calé, sur sa hanche, et l'emmenait jusqu'au côté opposé où un brancardier posté à l'extérieur terminait la bonne installation. Les brancards pouvaient être un peu plus longs que la largeur du fourgon qui dégageait beaucoup de fumée.

Les personnes allongées sur les brancards étaient ainsi placées les unes à côté des autres et perpendiculairement à la route. Les coups de frein brusques étaient redoutables.../...

Notre HISTOIRE (suite)

.../... Le fourgon n'avait pas de porte arrière mais seulement une chaîne devant laquelle se tenait, debout sur la plus basse marche de l'escalier, le fourgonnier. Celui-ci présidait à la récitation du chapelet mais ses possibilités d'intervention pendant le transport étaient pratiquement inexistantes ; c'est pourquoi quelques espaces libres étaient occupés par des brancardiers placés entre les brancards.

La génération des fourgons utilisés de 1958 à 2020.

Les premiers fourgons de la génération suivante ont été mis en service au voisinage du centenaire des apparitions. Les deux derniers ont été retirés du service à la fin de la saison 2020 ; leur capacité était sensiblement plus importante que celle des modèles d'avant-guerre et en augmentation régulière au cours de la période. Les côtés sont complètement vitrés ; l'ouverture arrière est conservée, et sert à l'entrée et à la sortie des malades, ceux sur brancard compris. D'abord équipée comme précédemment d'une simple chaîne, celle-ci est finalement remplacée par deux portes vitrées pliantes.

Les brancards étaient disposés dans le sens de la marche et posés sur des potences de chaque côté avec deux niveaux. Ces potences ont dû être enlevées il y a quelques années, car jugées gênantes pour les issues de secours. Après cette injonction des services de l'Etat, un seul niveau de brancards posés sur des potences déployables fixées aux accoudoirs des banquettes latérales a été conservé.

Ces bus avaient un plancher situé à environ 1,5 m du niveau de la chaussée. Des quais surélevés, comme à la gare, ou des rampes en aluminium, aux accueils Saint Frai et Notre-Dame et à l'aéroport, facilitaient l'accès des personnes à mobilité réduite à pied ou sur fauteuil personnel.

Depuis 2005, une génération de bus urbains

Les trois bus de la nouvelle génération sont entrés en service en 2005 et 2006 (3) et le dernier en juillet 2021. Un quatrième devrait compléter notre parc. Le besoin étant clair, la générosité des donateurs était au rendez-vous. Qu'ils soient encore remerciés. Ces véhicules disposent d'une zone centrale à plancher plat avec des rails au sol, avec des strapontins de part et d'autre. Des fauteuils roulants et des brancards sur des supports spéciaux peuvent y être installés. Des sièges classiques sont disposés dans la partie arrière du bus et accessibles par une allée en pente douce. La double porte située à droite, permet d'accéder rapidement au plancher du bus par une petite rampe rétractable ou déployable. Des accompagnants peuvent rester debout.



À part les modifications destinées au transport de personnes sur brancard ou en fauteuil personnel, ces bus conservent l'essentiel des caractéristiques de bus urbains, proches de la chaussée, sans coffre à bagages et d'une longueur limitée à 12 m pour faciliter la circulation en ville et dans les cours des accueils.

L'Hospitalité a toujours pensé qu'elle devait assurer par elle-même ce service essentiel, avec du matériel spécifiquement conçu, des fourgons toujours disponibles, des chauffeurs affectés à cette tâche et le concours de ses membres bénévoles : au moins un « fourgonnier » dans chaque bus et des équipes aux deux bouts du trajet. En revanche le transport des bagages est assuré par des entreprises privées mandatées par les hospitalités d'accompagnement. Depuis l'origine, le souci des hospitaliers de Notre-Dame de Lourdes est resté de servir les malades avec le matériel le plus adapté à chaque époque et la même disponibilité.



Philippe Tardy-Joubert
du service Saint-Joseph
1^{er} septembre 2021

(1) André REBSOMEN, Cinquante ans d'Hospitalité (1880-1930) Editions SPES – Paris 1930. Le même auteur a aussi publié « Souvenirs d'un brancardier de Lourdes », Editions Alsatia, Paris (1936)

(2) René Point, m.i.c. Servir les malades à Lourdes 1885-1985 – 100 ans d'Hospitalité NDL-Éditions

(3) Bus Citaro Mercedes.



LES COTISATIONS.

(Extraits d'un article paru en mars 2021)

A quoi servent les cotisations ?

Les cotisations ont plusieurs raisons d'être : Elles témoignent de la part des cotisants de leur volonté d'appartenance à l'association.

Elles permettent aux cotisants de bénéficier d'une couverture d'assurance pendant l'exercice des activités au sein de l'association.

Elles contribuent à financer les actions que mène l'association pour remplir sa mission, pour fonctionner et pour faciliter les séjours de ses membres à Lourdes.

Qui doit payer les cotisations ?

Extrait des statuts de 2009 : article 7 : « à l'exclusion des membres de droit et des membres honoraires, tous les membres de l'association contribuent à la vie matérielle de celle-ci par le versement d'une cotisation dont le montant est fixé annuellement par le Conseil d'Administration. »

Cette règle très générale est déclinée actuellement comme ceci :

Pour les membres titulaires ou les membres associés, la cotisation est due chaque année. Dans le cas où la personne n'est pas venue à Lourdes une année, et ne s'est pas acquittée de sa cotisation, la cotisation en retard lui sera demandée avec celle de l'année suivante.

Dans le cas où un membre titulaire ou associé ne vient pas en service à Lourdes pendant plusieurs années de suite et ne s'acquitte pas des cotisations, lors de son retour en service, il lui sera demandé de s'acquitter au minimum des cotisations de l'année en cours et de l'année précédente, libre à la personne de faire un rattrapage plus important de cotisation.

Pour les membres sympathisants (= les stagiaires en formation) et les membres auxiliaires (servant au-delà de 5 ans sans avoir prononcé d'engagement): la cotisation est due avant le début du stage de l'année. En cas d'interruption entre deux années de stage, le paiement des cotisations des années d'absence est de la volonté de la personne.

Quand et comment payer sa cotisation ?

La cotisation doit être réglée au plus tard sur place avant le début du stage de service ou de formation, impérativement. Le paiement sur place peut être effectué par carte bancaire, par chèque ou en liquide (euros).

Les membres titulaires et associés sont invités à régler leur cotisation sans attendre leur venue à Lourdes, en utilisant les possibilités offertes par PayPal (conseillé pour régler depuis l'étranger), ou en effectuant un virement, ou en envoyant un chèque.

Déjà de plus en plus d'hospitaliers utilisent le paiement PayPal (*) et s'acquittent de leur cotisation en début d'année.

En 2022, le montant des cotisations sera porté à 12€ pour les stagiaires jusqu'à la 4ème année, et à 20€ au delà.

Relevé d'Identité Bancaire

Titulaire

Hospitalité N D de Lourdes

Domiciliation

SG Lourdes (02051)

2 PL Peyramale

65104 Lourdes

IBAN: FR76 3000 3020 5100 0372 6017 768

BIC-ADRESSE SWIFT: SOGEFRPP

(*) Paypal <http://hospitalite-nd-lourdes.com/fr/faire-un-don-5.html>

Carnet Blanc



Mariage de deux hospitaliers le 10 octobre 2020

Michele Battista (Service Saint-Joseph) et de **Cristina Erbetta** (Service Notre-Dame).

Après l'échange des alliances, les jeunes époux ont remercié Marie en offrant leurs insignes de l'Hospitalité et en renouvelant les promesses de leur engagement.

La chorale de leurs amis a chanté ensuite l'Ave Maria de Lourdes en français

Prière quotidienne des époux :

« Seigneur, Père Saint, Dieu tout-puissant et éternel, nous rendons grâce et nous bénissons ton saint Nom; tu as créé l'homme et la femme et as béni leur union pour qu' ils soient l'un pour l'autre une aide et un soutien. Souviens-toi de nous aujourd'hui. Protège-nous et fais que notre amour, à l'image de celui du Christ et de l'Eglise, soit un don et un dévouement. Accorde-nous de vivre longtemps ensemble, dans la joie et la paix, afin que nos cœurs fassent sans cesse monter vers toi, par ton Fils dans l'Esprit-Saint, louange et action de grâces. Par le Christ, notre Seigneur. Amen. »

Notre ami Giuseppe Ponticorvo (service Saint Joseph) nous a annoncé
le mariage de sa fille **Paola** avec Monsieur **Paolo Belalba**

Le 24 juillet 2021

Eglise Saint Stéphane

À Capri



« Le Seigneur les a pris par la main »

Service Notre Dame

Adelgunde **SCHYPULLA**

Nuria **ELIAS XIVILLE**

Lydia **PEITZ**

Isabel **BASTIDA MARTINEZ**

Hortensia **GONZALEZ GARCIA**

Véronica **Mc MULLIN**

Honorina **ALLER** mère de Maria Concepcion **SOTO**
et belle-mère de José Luis **MORENO** du service
Saint Joseph

François, mari de Paule **CHARTRON**

Alfonso, le père d'**IMMACULADA GARCIA**
VALDES

Service Saint Jean Baptiste

Luigia **FILIPPELLI CARNEVALE**

Yvette, mère de Joëlle et grand-mère de Sylvie
CAQUINEAU

Claude **BERTHON**

Service Saint Frai

Rachele **OLIVIERI**

Thérèse **GUINHUT**

Ignace **MULLIEZ**, beau-père de Virginie **MUL-**
LIEZ

Service Saint Michel

François **MOULIN**

Service Sainte Bernadette

Maureen, la mère de Catherine **O'CARROLL**

Service Saint Joseph

Claude **GIROUDON**

Emile **FINAZ**

Joseph **ELMO**

Pietro **CALLERA**

Eligio **FERRARI**

John **HANNON**

Michaël **WEIR**

Salvatore **CARBONARO**

Jesus Angel **BERNAL BERNAL**

Michel **AGUESSE**

René **LOIZEAU**

Rien **HAMERS**

Sean **O'NEILL**

Jean-Loup **BONTE**

Philippe **ROGER**

Joseph **Mc NAMEE**

Giulio **de ABBONDI**

Amado, le frère de Silvestre **SEGARRA**
SEGARRA

« Rappelez-vous que lorsque vous quittez cette terre, vous n'emportez rien de ce que vous avez reçu ,
uniquement ce que vous avez donné »

Saint François d'Assise